

L'Atelline et le blöffique théâtre



QUARTIERS CÉVENNES
PETIT BARD, PERGOLA
SAINT-CLÉMENT
MONTPELLIER

Exposition itinérante
Correspondance de quartier
DU 12 AU 14 DÉCEMBRE 2013
VERNISSAGE LE 12 DÉC. À 16H30 DEVANT L'ÉCOLE G. BON

Exposition itinérante Correspondance de quartier

DU 12 AU 14 DÉCEMBRE 2013

VERNISSAGE LE 12 DÉC. À 16H30 DEVANT L'ÉCOLE G. BON

Exposition kaléidoscope de multiples points de vue écrits ou photographiés par les habitants, pour vous raconter les quartiers Cévennes, Petit Bard, Pergola et Saint-Clément. Rendez-vous ici et là pour répondre à la carte postale qu'un habitant vous a adressée...

Merci aux associations et institutions qui se sont associées au projet notamment le Comité de quartier St-Clément et Cévennes, les associations Raiponce, APC et APS 34, le collègue Las Cazès, le Réseau Education Prioritaire, Face Hérault, les Maisons pour tous François Villon et Paul-Emile Victor, la Direction de l'Action Territoriale de Montpellier, le Réseau Rimbaud, la Médiathèque William Shakespeare, l'école Geneviève Bon, le Club de l'Age d'Or Paul Boulet, les responsables de la Mosquée du Petit Bard, la Serm, le Géant Casino de Celleneuve, les commerçants du marché du Petit Bard, JC Decaux et la Tam.

INFOS
l'Atelline
Lieu de Fabrique
Arts de la Rue
Languedoc-Roussillon
04 67 69 33 00
facebook.com/atelline.cia



Jeudi 12 décembre

- 1 > 9h-12h sur la place du marché du Petit Bard
- 2 > 15h-18h30 devant l'école G. Bon

VERNISSAGE devant L'ÉCOLE le jeudi 12 à 16h30

le samedi 14 décembre

- 5 > 9h - 12h dans la galerie commerciale du Géant Casino Celleneuve
- 6 > 14h - 16h30 Cour du petit Parc (au milieu des immeubles de la Pergola) à l'occasion des Cités Citoyennes

vendredi 13 décembre

- 3 > 9h-12h Arrêt de tram «Tonnelles»
- 4 > 15h-18h30 devant la médiathèque William Shakespeare

Correspondance de quartier est un projet du biOffique théâtre invité par l'Atelline, lieu d'accueil et d'accompagnement de projets artistiques pour l'espace public. Correspondance de quartier est soutenu, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, par la Mairie de Montpellier, la DRAC Languedoc-Roussillon, l'Acisé, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la CAF et la Fondation Abbé Pierre.